

Analyse économique et financière des coopératives -

Projet d'un observatoire en collaboration avec l'ANR

Renforcement du **CODIR**,
en lien avec les travaux
interprofessionnels et avec le
réseau régional

Travail sur les impacts de la **Loi
EGAlim sur les relations
commerciales**, mise en place
d'une **boîte à outils** pour les
adhérents

Poursuivre la réflexion sur la
restructuration **des branches**
et organisation d'un **Séminaire
social**

Défense des problématiques des
adhérents des **DOM TOM** au
sein de **l'Odeadom**

Poursuite et renforcement des
travaux avec nos collègues
européens : Espagne, Italie,
Belgique, Allemagne, Pologne...
pour le maintien et le
**renforcement de notre OCM
spécifique** et la promotion des
organisations de producteurs et de
leurs associations dans le cadre de
la **réforme de la PAC**

Poursuite des **réunions
régionales** et implication dans les
Comités régionaux d'Interfel

Poursuite de la veille active sur la
réglementation Bio et son
interprétation impactant nos
filiales

**Réunir le Conseil
d'administration en
Séminaire stratégique**

43, Rue Sedaine
CS 91115
75538 PARIS CEDEX 11
Tél. : 01 43 26 09 89

Mél : contact@felcoop.fr



felcoop



Rapport d'activité 2018 - 2019



Edito

NOTRE DÉMOCRATIE EST EN DANGER

Notre Démocratie Coopérative aussi ?

Depuis un an, on peut affirmer que
l'inquiétude a progressé.

Notre seule certitude est que l'avenir
est incertain : quel avenir européen à
quelques semaines d'un scrutin décisif
suite au Brexit ?

Quelle future PAC ?

Comment sera-t-elle appliquée dans
notre pays malmené ?

Quels choix seront faits ?

La montée des nationalismes aura des
conséquences inévitables qui
pourraient mettre à mal jusqu'à la
cohésion même des états européens
au sein de l'Union.

Pour notre secteur, la loi EGALIM si
prometteuse pour certains, n'a pas
encore produit toutes ses mesures.
Elle provoque pour l'heure des craintes
légitimes quant à l'avenir de notre
Statut Coopératif, qui a pourtant fait
ses preuves, et fait de notre
démocratie Coopérative une économie
solidaire, sociale, locale et non
délocalisable !

La filière de son côté, investie dans son
interprofession Interfel, a rendu un
plan filière original : sa pertinence a
permis de valider avec les pouvoirs
publics nos spécificités tant au regard
de la contractualisation que de la
réduction inéluctable des produits de
santé des plantes.

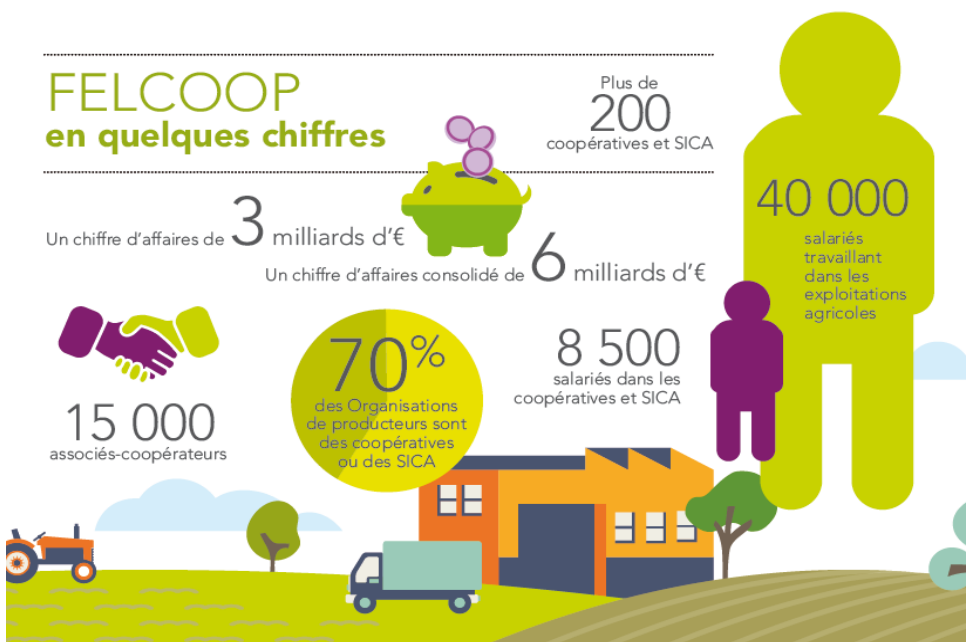
Nous exigeons le temps nécessaire et
les moyens pour que les solutions
nouvelles, techniques, robotiques, de
bio contrôle -etc. -viennent assurer
nos récoltes et notre compétitivité.
Bref, nous exigeons le bon sens, sans
sur-transposition anticoncurrentielle
par rapport à nos collègues européens.

Nos coopératives, et FELCOOP, sont à
même de porter ce bon sens, avec les
interprofessions.
N'ayons pas peur de l'affirmer.

Jean-Michel DELANNOY
Président

« De la négociation des conventions collectives à la défense des programmes opérationnels, en passant par tous les dossiers juridico-économiques impactant nos entreprises, nous sommes l'interface entre nos adhérents et les pouvoirs publics français et européens. L'économie est au cœur de notre action. »

Jean-Michel DELANNOY, Président de Felcoop



Arterris

L'Art de la Terre

Acteur historique du Sud de la France, Arterris fédère plus de 25 000 producteurs, sur un territoire qui s'étend des portes de la Gascogne, à l'Ouest, aux contreforts des Alpes, à l'Est. C'est aujourd'hui un Groupe très polyvalent et fier de ses valeurs qui accompagne ses adhérents, dans le développement et la diversification de leurs exploitations agricoles. Organisé autour de quatre pôles : les productions végétales, la production animale, la transformation et la distribution, Arterris figure désormais parmi les principaux groupes agroalimentaires du Sud de la France.

Perlim[®] noix LIPEQU

La coopérative de noix Lipequ commercialise la production de 560 agriculteurs, sous la marque PERLIM NOIX. La production en noix de Perlim représente près d'un tiers du tonnage de l'aire géographique de l'AOP Noix du Périgord, sur 2400 ha de vergers cultivés en Corrèze, Dordogne et Lot. 50 producteurs sont engagés en agriculture biologique. Avec une récolte de 3.500 tonnes en 2018, la coopérative vend 85 % de sa production à l'étranger, notamment en Allemagne, Belgique, Hollande, Italie, Espagne...

COOPAVRIL

La SCA Coopavril a été créée en 1959 dans le Pas-de-Calais et compte 55 adhérents qui produisent des pois et haricots verts à destination de l'industrie sur près de 800 ha. Le chiffre d'affaires pour 2018 est de 1.7 millions d'euros pour une production de 5000 t en pois et 1800 t en haricots verts. Forte de ses valeurs, la SCA Coopavril cherche à renforcer et développer ses activités afin de toujours mieux servir ses adhérents.



Sica Château Gaillard

La SICA Château Gaillard a été créée en 2008, en Martinique. Les principales productions sont les tomates et les salades sous serres. Il y a également des productions maraîchères de plein champ (concombres, aubergines, courgettes, patates douces, ...) et quelques productions fruitières. En 2018, le chiffre d'affaires est de 3,7 M€. La SICA s'investit actuellement sur les certifications HVE et AB.

2018-2019 : Focus sur quelques actions dans la filière

felcoop

Animation du réseau Felcoop en région

Felcoop et son organisation en région

Felcoop poursuit le déploiement de son organisation en région, en s'appuyant sur les fédérations régionales de Coop de France et nos administrateurs en commun.

Il s'agit pour Felcoop d'animer des GT de coopératives et SICA afin de construire en région une expertise F&L et d'informer les adhérents sur les dossiers traités au niveau national : droit social, OCM, dossiers économiques... Pour l'année écoulée, plusieurs rencontres ont eu lieu:

- Occitanie: le 4 Octobre 2018 à Auzeville,
- Nouvelle-Aquitaine: le 29 novembre 2018 à Douville,
- Grand Ouest: le 4 décembre 2018 à Rennes,
- Auvergne-Rhône-Alpes: le 23 janvier 2019 à Lorient.

Ces quatre réunions ont permis de tester un nouveau format: la matinée pour les adhérents communs aux deux fédérations (Felcoop et fédération régionale) et l'après-midi réservée aux seuls adhérents Felcoop pour aborder en détails les dossiers plus techniques, sur toutes les thématiques OCM, reco OP, sociale, dossiers économiques.



Réunion régionale, Auzeville le 04.10.18

Expérimentation des comités régionaux d'Interfel

Interfel

poursuit l'expérimentation de son concept de comité régional. Le comité Auvergne-Rhône-Alpes puis le comité Ile-de-France ont été inaugurés en début d'année 2019. Deux autres régions vont s'y ajouter prochainement: Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Felcoop y a nommé des représentants, en priorité parmi nos administrateurs présents dans les régions concernées pour une meilleure gouvernance.

Felcoop dans la filière

felcoop

anticiper

Felcoop assure la **représentation et la défense** des intérêts des entreprises coopératives de nos filières au sein de différentes instances au niveau national et communautaire.

Felcoop, membre de Coop de France, est la fédération professionnelle représentative des entreprises coopératives et SICA de fruits et légumes frais et transformés, horticulture et pommes de terre.

Felcoop participe au développement des coopératives de la filière en les informant et en les accompagnant dans leurs projets.

défendre

Felcoop **publie et diffuse toute information** auprès des entreprises de nos filières.

Felcoop est **membre des organisations professionnelles et interprofessionnelles** françaises et européennes de nos secteurs ainsi que des différentes instances officielles

informer

Felcoop mène les négociations nécessaires à l'évolution des **deux conventions collectives nationales** de nos filières :

- Coopératives et SICA des fruits et légumes frais, horticulture et pommes de terre,
- Conserveries coopératives et SICA.



Felcoop est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 24 administrateurs de Coopératives ou SICA et présidé par Jean-Michel DELANNOY.

Caroline DUCOURNEAU Directrice

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, représente les intérêts des coopératives auprès des instances nationales et européennes. Suivi des dossiers interprofessionnels, suivi des adhérents, lobbying européen...

Fanny LARDIER Directrice adjointe

Animation du réseau, gestion « ascendante et descendante » des dossiers (logistique, relations commerciales, bio...) en lien avec les instances professionnelles et interprofessionnelles - lobbying en régions, Animation du CODIR

Charline BERTHAUT Juriste Droit Social

Conseil aux coopératives adhérentes en matière de droit social
Animation de la négociation collective de branche

Céline SAGEAUX Ingénieur Développement

Conseil aux coopératives adhérentes en matière de Droit coopératif, reconnaissance des organisations de producteurs, programmes opérationnels
Animation du GT OCM F&L

Laura GOMES DA SILVA Assistante de direction

Accueil, secrétariat administratif et comptable



Dossiers économiques

Suites EGALIM - Boîte à outils

À la demande des administrateurs, Felcoop a travaillé à la **mise à disposition des adhérents d'une boîte à outils relative à la mise en œuvre de la Loi EGALIM sur le volet contractualisation de l'amont à l'aval.**

Premier volet de la boîte à outils, une journée technique a été organisée le 15 mars 2019. Près d'une quinzaine d'adhérents y ont participé, via leurs équipes opérationnelles. Cette boîte à outils est destinée à être enrichie au fur et à mesure de l'entrée en application de l'ensemble des dispositions prévues par la Loi.

Poursuite des travaux du GT BIO

Le groupe de travail bio de Felcoop a poursuivi ses travaux, en vigilance sur les **points réglementaires d'interprétation française**, en particulier sur les semences et les statuts dérogatoires (courgettes, carottes), sur les demandes de dérogation phyto nécessaires à la production (Neem sur pommier) ou encore sur les pratiques culturales en production légumière.

Ce fut le cas par exemple du chauffage des serres, Felcoop ayant défendu auprès de l'INAO la possibilité de chauffer sous abris en bio dans le respect des cycles naturels, conformément à notre lecture du règlement européen. Felcoop a coordonné la mobilisation en partenariat avec d'autres familles professionnelles (Coop de France, APCA, Légumes de France et FNSEA).

Réunions du GT Bio Felcoop :

- Le 19.03.18 dans les locaux de Felcoop
- Le 18.02.19 dans les locaux de Felcoop



Enquête économique Felcoop Bio

Une enquête électronique a été menée d'octobre 2018 à janvier 2019 auprès des coopératives pour mettre à jour le poids de la coopération dans le secteur des fruits et légumes biologiques.

De 20% des volumes en 2014, les coopératives F&L représentent désormais près de 40% des volumes produits en France.

2018-2019 : Focus sur quelques actions dans la filière

felcoop

Dossiers économiques

Travaux du CODIR

Mis en place en 2017, le Comité des Directeurs s'est à nouveau réuni en 2018/2019.

Il s'agit d'un outil au service du CA de Felcoop, qui permet de:

- Identifier et anticiper des sujets d'actualité pour lesquels une réflexion collective est nécessaire,
- Répondre à des demandes explicites du CA de Felcoop sur des sujets précis.

Le CODIR permet également de travailler des sujets à plus long terme, tout en faisant le lien avec les travaux des interprofessions et de Coop de France. Ce fut le cas l'année écoulée avec la poursuite des travaux sur les allégations relatives aux produits phytosanitaires au sein d'Interfel.

Parmi les travaux à mener pour l'année à venir, la poursuite du chantier « risques climatiques » ainsi qu'une réflexion commune sur les systèmes informatiques sont au programme.

Réunions du CODIR :

- Le 28.02.18 dans les locaux de Felcoop
- Le 09.01.19 dans les locaux de Felcoop
- Le 07.02.2019 sur le stand d'Interfel lors de Fruit Logistica

Rencontre

CODIR à Fruit Logistica 2019

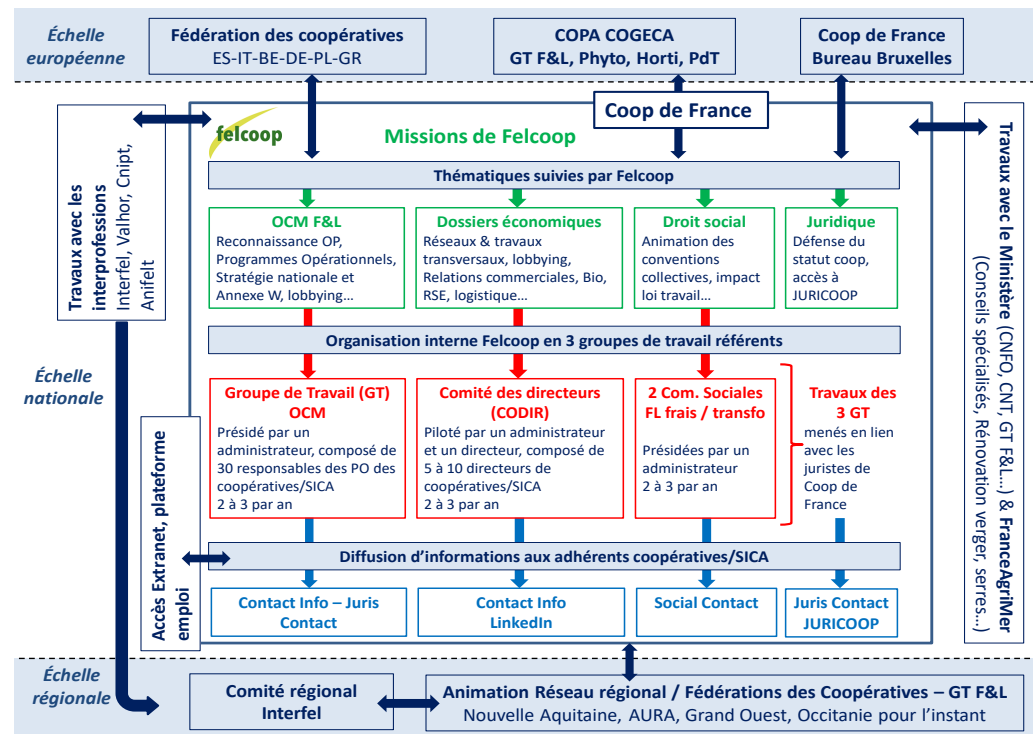
De nombreux adhérents Felcoop disposant d'un stand au salon Fruit Logistica à Berlin, nous avons renouvelé avec l'appui d'Interfel la tenue d'un moment convivial sur le salon le jeudi 7 février au moment de la pause déjeuner, l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur les sujets en commun.



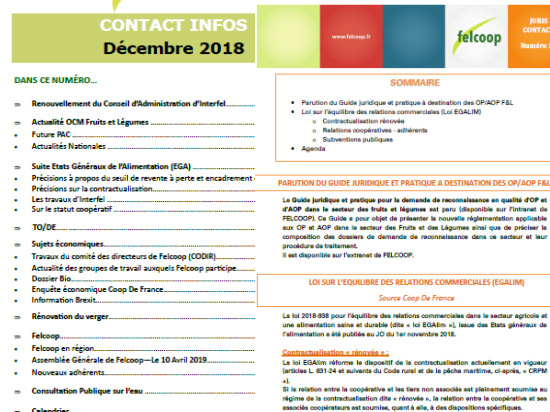
Felcoop : en 2019, une équipe renforcée à votre service

felcoop

UNE STRATÉGIE ENTRE POLITIQUE RÉGIONALE ET EUROPÉENNE AU PLUS PRÈS DES COOPÉRATIVES



felcoop



www.felcoop.fr

JURICOOP

Base documentaire juridique et fiscale de Coop de France



Sur les réseaux sociaux

<https://twitter.com/felcoop>
<https://www.linkedin.com/company/felcoop/>

2018-2019 : Focus sur quelques actions dans la filière

felcoop

OCM fruits et légumes

Les GT OCM en 2018

Au sein de Felcoop, un groupe de travail rassemble les responsables des programmes opérationnels (PO) des coopératives et compte actuellement 30 membres. Ce « GT OCM » se réunit au moins deux fois par an, en fonction de l'actualité de l'OCM F&L.

L'objectif est d'informer les représentants des coopératives des travaux et décisions de la CNFO (Commission Nationale des Fonds Opérationnels), de la CNT (Commission Nationale Technique), des évolutions réglementaires et de prendre des positions sur les orientations de l'OCM F&L.

La participation régulière en deuxième partie de réunion des représentants du Bureau des F&L du Ministère de l'Agriculture et de l'Unité OCM F&L de FranceAgriMer permet aux membres du GT OCM de Felcoop d'exposer leurs interrogations dans le cadre d'un débat ouvert et de présenter les positions et propositions du GT.

Réunions du GT OCM :

- Le 21.02.18 dans les locaux de Felcoop
- Le 05.09.18 avec FranceAgriMer sur l'estimation des dépenses
- Le 11.10.18 dans les locaux de Felcoop

Felcoop s'est également fortement impliqué sur les travaux liés:

- Au nouvel arrêté lié aux fonds opérationnels
- Au nouveau décret sur les OP/AOP
- À la rédaction du Guide de formalités à destination des OP/AOP du secteur F&L
- À l'évolution des procédures liées à l'estimation des dépenses prévisionnelles des PO.

Le nouveau cadre environnemental de la France a été validé par la Commission proposant notamment de nouvelles mesures soutenues par Felcoop telles que « l'obtention et/ou le maintien de démarches reconnues à caractère environnemental » et « l'expérimentation recherche à caractère environnemental ».

2018-2019 : Focus sur quelques actions dans la filière

felcoop

Social, Fiscal

Commissions Sociales Employeurs et Commissions Paritaires Nationales

Participation à la commission RH de Coop de France ainsi qu'aux réunions organisées par OCAPIAT, AGRICA, MSA.

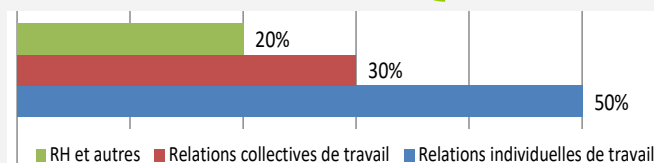
Organisation et mise en œuvre des commissions sociales employeurs et des commissions paritaires des deux conventions collectives nationales FELCOOP.

Gestion de deux conventions collectives

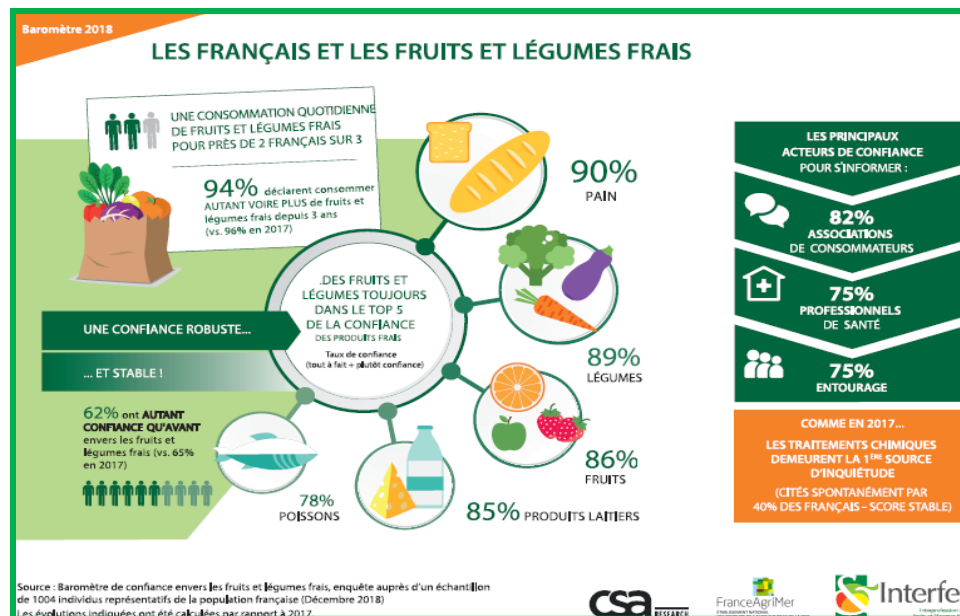
**CCN 7003 des Conserves
coopératives Fruits et CCN 7006
des Fruits et Légumes Frais**

Projets en cours avec les partenaires sociaux

Restructuration des branches dans le cadre duquel tous les thèmes de négociation relevant des branches seront rediscutés et les CCN seront toilettées.



Demandes des adhérents sur les questions sociales



2018-2019 : Focus sur quelques actions dans la filière



Travaux au sein des interprofessions

INTERFEL / ANIFELT

Après la rédaction début 2018 du Plan de filière commun Interfel / Anifelt, Felcoop a travaillé au sein des Commissions/Comités de l'interprofession à sa déclinaison concrète : la contractualisation inversée avec le Guide des relations contractuelles (mise en avant des spécificités des coopératives, travail sur les indicateurs), le développement des certifications environnementales (bio et HVE) au sein des Comités bio et RSE, ainsi que la rédaction d'un Guide des allégations « sans » ; ou encore les travaux du GT Logistique/ Emballage avec le projet de fiche palette harmonisée.

Felcoop a continué de s'investir dans les travaux de la Commission SIREF (Stratégie de l'Innovation, de la Recherche, de l'Expérimentation et de la Formation) co-présidée en 2018 par Felcoop en la personne de Jean-Michel Delannoy, notre Président devenu en novembre Vice-président d'Interfel.

VAL'HOR

L'accord triennal VAL'HOR pour 2018 / 2021 a permis de construire au sein de l'interprofession une gouvernance plus opérationnelle centrée autour de trois Commissions : « Etudes, prospective, innovation », « Développement économique » et « Communication ». La présidence de VAL'HOR est assurée pour ce nouvel accord par Mikael Mercier, pépiniériste de Kerisnel.

Les représentants de Felcoop ont continué de travailler sur les thèmes suivants: Label Fleurs de France, Certification environnementale Plante Bleue, Label Rouge, Plantes exotiques envahissantes, nouvelle campagne de promotion interprofessionnelle à la télévision, logistique, recyclage des pots, etc.

CNIPT

Felcoop participe aux travaux du CNIPT, dont la gouvernance a évolué avec la mise en place de nouvelles commissions : la Commission Export, la Commission Economie et la Commissions Filières engagées.

2018-2019 : Focus sur quelques actions dans la filière



OCM fruits et légumes

La réforme de la PAC

Suite à la parution de la proposition législative de la Commission européenne pour la prochaine PAC, Felcoop a travaillé avec ses homologues belges, italiens, espagnols et polonais pour aboutir à la rédaction d'un courrier commun et de propositions d'amendements, principalement :

- Sur le constat d'une trop grande subsidiarité laissée aux États Membres dans la mise en œuvre du dispositif,
- Sur l'obligation d'un minimum de 20% des dépenses sur des mesures liées à l'environnement (sans l'option du nombre de mesures),
- Sur l'obligation d'un minimum de 5% des dépenses sur des mesures liées à la recherche,
- Sur l'augmentation des taux d'aide proposés uniquement pour les AOP et OP/AOP transnationales



Felcoop a travaillé sur la proposition de la Commission d'autoriser les États Membres à ouvrir le dispositif des OP et des PO à d'autres secteurs

Felcoop a réuni ses adhérents des secteurs horticulture et pommes de terre pour leur présenter le dispositif et travaillé avec eux sur l'argumentaire à bâtir auprès du Ministère.

2018-2019 : Focus sur quelques actions dans la filière



OCM fruits et légumes

Lobbying européen

Felcoop poursuit sa forte collaboration avec les Fédérations des coopératives belges, espagnoles et italiennes:

Les représentants des coopératives F&L de Belgique, d'Espagne, d'Italie et de France :

- Expriment chacun leur position et les positions communes auprès de leur Ministère avant les comités de gestion,
- Participent aux réunions du COPA COGECA et y défendent les positions communes.

Felcoop a rencontré Michel DANTIN au Parlement européen de Strasbourg : Cette rencontre nous a permis d'échanger sur les projets de rapports du Parlement et de présenter nos principales demandes d'amendements.

Lobbying national

Sous l'impulsion de Felcoop, les familles de l'amont de la filière F&L se mobilisent :

Ainsi la FNPF, Légumes de France, la GEFEL, le CENALDI et FELCOOP ont organisé plusieurs rencontres auprès des Pouvoirs Publics français pour que la France défende des OP fruits et légumes qui puissent continuer à répondre aux objectifs de l'OCM et aux enjeux de la filière.

Les principales craintes de cette proposition législative européenne portent sur la plus grande subsidiarité laissée aux Etats Membres et sur les seuils proposés pour les mesures environnementales des futurs programmes opérationnels.

Les adhérents de Felcoop ont également sollicité leurs élus locaux ainsi que Coop de France des députés pour défendre une future PAC pour le secteur des F&L proposant des outils permettant véritablement de répondre aux enjeux de cette filière.

2018-2019 : Focus sur quelques actions dans la filière



Questions juridiques

Juridique

Membre de la Commission Nationale Technique

- Participation aux groupes de travail organisés par Coop de France, le HCCA ou l'ANR (commissions juridiques, groupes de travail des juristes de fédérations, journée HCCA, journées d'actualités juridiques et fiscales...).
- Réponses aux questions des coopératives et SICA liées aux statuts, Règlement Intérieur, Bulletin d'Engagement....

Mise à jour du Guide OP à destination des sociétés coopératives agricoles

Les nombreuses modifications réglementaires européenne et française nécessitaient une refonte complète du Guide OP de Felcoop à destination des sociétés coopératives agricoles. Ce nouveau Guide est disponible depuis janvier 2019 et fera l'objet d'une mise à jour régulière.



GUIDE OP fruits et légumes à destination des coopératives agricoles

Mise à jour janvier 2019

Ce guide est destiné aux coopératives reconnues OP. Il s'agit d'un outil de travail et d'accompagnement souhaité par le Groupe de Travail OCM de Felcoop.
Ce guide fera l'objet d'actualisations en fonction des évolutions réglementaires et de la doctrine.
Seul le Guide juridique et pratique pour la demande de reconnaissance des OP/AOP dans le secteur des fruits et légumes du Ministère fait foi.
Ce guide est disponible sur le site intranet de Felcoop.

SOMMAIRE

- Points d'attention
- Fiche 1 : Reconnaissance OP—Généralités
- Fiche 2 : Apport total et dérogations
- Fiche 3 : Dispositions statutaires
- Fiche 4 : Règlement intérieur
- Fiche 5 : Bulletin d'engagement
- Fiche 6 : Externalisation
- Fiche 7 : Sanctions
- Fiche 8 : Reconnaissance AOP - Spécificités

Versions janvier 2019—1

#TOUCHEPASAMACOP

Felcoop se mobilise aux côtés de Coop de France pour rappeler les fondamentaux de la coopération agricole face au risque du démantèlement de son statut dans le cadre du projet d'ordonnance sur la coopération agricole.

Felcoop insiste également sur la spécificité de la relation associé coopérateur—coopérative, ne pouvant être assimilée aux relations entre les producteurs et leur OP s'appuyant sur d'autres formes juridiques.